

# Qui nous commanditons

---

BMO est fier de s'associer à des organismes qui enrichissent la vie de la collectivité et mettent en valeur la marque BMO. BMO sélectionne des organismes à commanditer en fonction de leur incidence sur la collectivité, des relations d'affaires et de leur apport social.

BMO n'accordera pas d'appui financier dans les cas suivants :

- projets ou programmes à l'extérieur du Canada;
- organismes ou groupes de pression, groupes de revendication ou groupes partisans qui prônent une idéologie politique, sociale ou économique particulière;
- partis ou organisations politiques;
- organismes religieux (sauf pour des activités ou des services laïcs offerts sur une base non confessionnelle);
- organismes exerçant une discrimination fondée sur des motifs de distinction illicite;
- écoles publiques primaires ou secondaires, y compris les organisations étudiantes; écoles privées ou indépendantes / frais de scolarité, d'adhésion ou d'inscription, congés d'études ou congés sabbatiques (le financement de bourses d'études n'est pas interdit);
- événements ou équipes de sports extrêmes;
- individus (parrainage d'un athlète, d'un artiste ou d'un étudiant);
- organismes soutenus par Centraide United Way autres que les campagnes de financement ou autres formes de soutien pour lesquelles l'organisme a obtenu l'approbation de Centraide United Way;
- agences ou campagnes provinciales, régionales ou locales d'un organisme national, ou affiliées à un organisme national qui est déjà commandité;
- fraternités, associations de services ou organismes tiers qui collectent des fonds pour une œuvre de bienfaisance;
- fondations privées;
- clubs privés;
- associations professionnelles et techniques;
- voyages et excursions, y compris les frais subventionnés pour les déplacements, le logement et les divertissements;
- publicités pour un événement organisé par un organisme sans but lucratif;
- sollicitations par publipostage;
- initiatives de financement participatif.